

Votre enfant souhaite faire de la contrebasse

La contrebasse fait partie de la famille des instruments à cordes frottées ; elle ressemble au violon, alto, violoncelle, mais reste remarquable par sa taille. C'est en effet elle la plus grande : elle fait donc les sons les plus graves. Les origines de la contrebasse remontent au milieu du XVIème siècle ; la première fonction de la contrebasse a été de soutenir l'orchestre, cela explique que pendant longtemps cet instrument est resté peu connu. C'est à partir du XVIIIème siècle que l'on commence à lui donner ses lettres de noblesse.

Aujourd'hui la contrebasse est reconnue comme instrument à part entière aussi bien dans l'orchestre qu'en soliste ; elle touche tous les genres de musique (baroque, classique, contemporain, jazz, folklore...).

Il est possible de commencer la contrebasse **dès l'âge de 7 ans** (sur des 1/16è ou 1/8è de contrebasse). Aucune condition morphologique n'est demandée. Il est fabuleux de constater l'aisance des enfants qui grandissent avec leur instrument.

Il aura besoin...

- d'une contrebasse. Celle-ci pourra être louée au conservatoire (tarifs disponibles sur le site du conservatoire <http://www.conservatoiredecaen.fr/>) ou auprès de luthiers de Caen (38 € par mois pour une contrebasse, archet et housse) ou de Paris (45 € à 60 € par mois selon le modèle, avec archet et housse). Elle pourra être également achetée : compter entre 1 100 € et 3 400 €, selon les modèles (taille 1/16è à 3/4), les types de matériau (fibre de carbone contre-plaqué ou tout bois) et l'origine (Chine, Corée, Pays de l'Est, France),
- de partitions. Les photocopies sont formellement interdites et rigoureusement punies par la loi,
- d'un support pédagogique, c'est-à-dire des méthodes adaptées aux différents âges. Il faut compter entre 20 € et 36 € selon les ouvrages. En supplément il est utile d'avoir un bâton de colophane (15 €), un métronome (à partir de 39 €), éventuellement un accordeur (à partir de 29 €).

Il lui sera demandé...

- d'assister au cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective,
- de jouer, de s'entraîner le plus régulièrement possible, cela peut demander 20 minutes par jour au début à plusieurs heures pour les niveaux supérieurs.

Il pourra...

- participer aux orchestres des différents cycles,
- pratiquer la musique de chambre et/ou de jazz,
- participer à différentes auditions publiques,
- travailler en dehors des cours dans le studio du conservatoire.



© Florie Lachouque